ABDL CONSULTING
SASU
Au capital de 500,00 euros
Siège social : 15 AVENUE PAUL RAOULT 78130 LES MUREAUX
948 143 888 RCS VERSAILLES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS

DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 02/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre
Le deux mai,
À dix heures,

Monsieur Mohamed Boudjelal,
Demeurant 4 rue Albert Glandaz 78130 les Mureaux

Associé unique et Président de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert de siège social

- Modification corrélative des statuts

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 15 AVENUE PAUL RAOULT 78130 LES MUREAUX au 4 rue Albert Glandaz 78130 les Mureaux , à compter de ce jour.

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence de la décision qui précède, l'associé unique décide de modifier comme suit l'article 4 des statuts :

"Article 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 4 rue Albert Glandaz 78130 les Mureaux."

(…)

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Mohamed Boudjelal

Mohamed Boudjelal

Signé par Mohamed Boudjelal
Signé et certifié par yousign